



Commune de Meyrargues

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Lors des activités scolaires et périscolaires, nous sommes régulièrement amenés à prendre des photos afin d'illustrer des articles pour le Bulletin d'informations municipales (Bim). Dans ce cadre, nous sollicitons votre autorisation de droit à l'image pour votre (vos) enfant(s).

Je soussigné(e) :

NOM :

PRENOM :

Agissant en qualité de :

De(s) l'enfant(s) (nom/prénom) :.....

AUTORISE MON (MES) ENFANT(S) A APPARAÎTRE EN PHOTO SUR LE BIM

N'AUTORISE PAS MON (MES) ENFANT(S) A APPARAÎTRE EN PHOTO SUR LE BIM

Je reconnais avoir pris connaissance de la diffusion de ses images qui ne peuvent en aucun cas porter atteinte ou causer un quelconque préjudice à l'enfant, ni à ma vie privée.

FAIT A : LE :

SIGNATURE :

(Document à retourner avec le dossier d'inscription ou auprès de la mairie avant le 15 août 2016)